

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 juillet 2022

Secrétaire de séance : Sandrine BRONNER

Présents : Jean-Pierre ARRAGON, Fabrice CHIVAL, Patrick DEMERS, Bernard GALLION, Nadine GROBOZ, Joëlle PENIN, Aline PIOTELAT, Arnaud CURNILLON, Sandrine BRONNER, Julie DELOT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Karine FLECHON à Patrick DEMERS

Jean Paul NEVEU à Jean Pierre ARRAGON

Claude BREVET à Fabrice CHIVAL

David GUICHON à Arnaud CURNILLON

Gérard GROBOZ à Nadine GROBOZ

- Le compte rendu du dernier CM du 30 mai 2022 est approuvé.
- Le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour 1 délibération : Négociation des emprunts
Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

Délibérations :

- **Négociation emprunts et financement :**

Financement d'investissements par emprunts : Trois emprunts doivent être réalisés prochainement pour financer en partie l'opération cœur de village (réalisation des travaux de sécurisation de la RD52 du Nord au Sud : entre 500 000 € et 700 000 € sur une durée de 15 ou 20 ans), les panneaux photovoltaïques (opération budgétaire : 50 000 € sur une durée de 15 ans) et le camping (travaux de rénovation des chalets et achat d'un mobil home : 38 000 € sur une durée de 15 ans). Étant donné la situation actuelle (les taux sont à la hausse et devraient encore augmenter), M. le Maire et Bernard GALLION demandent au Conseil Municipal l'autorisation de négocier et de contracter trois emprunts dans une fourchette de taux comprise entre 1.5 et 2.5% sur une durée comprise entre 15 à 25 ans).

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour que les négociations soient engagées et les contrats de prêts signés aux meilleurs conditions de taux et de durée.

- **Référentiel de la nomenclature budgétaire M57 :**

Les secrétaires de mairie ont participé à une formation sur la mise en place de la Nomenclature M57 (Référentiel Comptable)) qui sera mise en place en janvier 2023. Pour anticiper le passage initialement prévu au 01 janvier 2024, il est nécessaire d'en demander l'autorisation au Trésorier Principal par le biais d'une délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

- **Décision modificative annulation de titre du camping :**

Les recherches engagées par le trésor Public, concernant un chèque impayé d'un montant de 221, € de 2021 ont été infructueuses, la créance ne pourra pas être honorée. Le Trésor Public demande à la commune de constater cette créance en admission en non-valeur (créance éteinte).

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

- **Personnel communal :**

Mme Arielle GODET, secrétaire de mairie, a donné sa démission au 1^{er} septembre 2022. Le conseil évoque la possibilité de recruter avec une augmentation du temps de travail et de passer de 26h à 35h. Il est également envisagé de proposer le poste à des candidats ayant un grade supérieur. Il sera également nécessaire de réévaluer la fiche de poste.

Mr Jean-Claude LOUIS a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01/11/2022. Son remplacement devra être envisagé dans les semaines à venir.

Le conseil donne son accord pour les recrutements en cours.

Compte rendu des Commissions et Délégations :

- École :

Mme PIOTELAT nous fait le compte rendu du dernier conseil d'école qui a eu lieu le 20 juin dernier. Les chiffres pour 2022/2023 susceptibles encore d'évoluer sont de 119 élèves pour la rentrée. L'actuel projet d'école arrive à son terme, les enseignants présenteront le nouveau projet d'école au cours de l'année 2023. Mme BLATRIX demande la réalisation au cours de l'été de travaux à faire dans l'école. La liste a été donnée à Mr THOLAS qui se chargera de les programmer.

Plan de relance numérique de l'École :

Notre dossier a été validé et le matériel installé en partie. La deuxième étape consiste en la réalisation d'une convention entre l'état et la commune. Les informations ont été transmises cette semaine, nous devrions être informés de la suite très prochainement.

- Schéma directeur d'assainissement :

Mr le maire a participé à la réunion concernant les phases 3 et 4 du schéma directeur d'assainissement et le zonage d'assainissement sur la commune de Meillonas. Le rapport met en avant des choix à faire dans les futurs travaux, mise en séparatif dans le bourg, mise en place d'un bassin, etc. Un choix sera fait en fonction de la faisabilité technique et financière.

En phase suivante, IRH réalisera une cartographie présentant l'ensemble du programme de travaux (Conduites, regards, etc.). IRH vérifiera que les priorités soient cohérentes pour un même secteur.

- Conférence territoriale :

Le 28 juin, Mr ARRAGON, Mme GROBOZ et Mme BRONNER ont participé à la conférence territoriale Bresse-Revermont à Beaupont. Plusieurs sujets ont été abordés :

→ les transports : Certaines lignes régulières dont la ligne 115 qui dessert Meillonas vers Bourg en Bresse verront l'offre de trajet augmenter.

→ Augmentation de l'offre de transport à la demande (horaires et fréquences) permettant notamment les déplacements des actifs.

La délégation des services publics va être renouvelée, le planning prévisionnel nous amène jusqu'à un début de l'offre en janvier 20224.

→ Collecte des déchets : Présentation des orientations du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et de l'optimisation de la collecte.

→ Proposition de mesures phares pour 2022, le tri à la source des bio déchets, suppression de la collecte de la tonte en déchetterie et abandon du broyage des branchages sur certaines communes.

→ Grand Bourg Agglo s'oriente vers une collecte en porte à porte une semaine ordures ménagères et l'autre semaine le tri des plastiques et papiers. Des containers seront distribués à chaque famille.

- Prévention, sécurité routière et signalisation :

Le dossier du projet arrêt de car à Sanciats a été validé par le département. Le support du panneau clignotant va être prochainement installé puis l'entreprise GIRAUD prendra la suite pour l'installation finale.

La phase de test des écluses rue du Dr Descos est positive. Un ralentissement de la vitesse est observé sur ce tronçon de rue. En attendant le début des travaux définitifs, les écluses seront enlevées et rendues au département.

- Environnement :

Espaces verts lotissement «le verger d'Alix » :

Une convention entre Bourg Habitat et la Commune a été pré-établie il y a quelques années. Cette convention indique que l'opération sera déclarée achevée dès qu'un plan de bornage

définitif sera établi en vue de la rétrocession. Ce plan de bornage n'ayant pas encore été réalisé, nous avons obtenu que les travaux d'entretiens des espaces verts et quelques travaux de voirie soient entièrement réalisés à la charge de Bourg habitat dans des délais raisonnables. Dès que ces travaux de remise à niveau seront réalisés correctement, la convention sera signée entre les deux parties. Affaire à suivre....

Mr GALLION a participé à une réunion concernant l'aménagement de l'étang de la Raza. Le projet est soutenu par la fédération de pêche. Un technicien proposera une réflexion d'ensemble du futur aménagement. Le curage de l'étang n'interviendra qu'à réception des dossiers de subvention soit fin 2023. Il faudra demander aux agriculteurs si l'épandage de la vase dans les champs sera possible pour eux. Une ligne sera rajoutée au budget de 2023 et 2024.

Mme GROBOZ a participé à la réunion concernant les sentiers de randonnée. La refonte du PDIPR est terminée. Les sentiers seront actifs courant 2023.

- **Fêtes et cérémonies:**

Plusieurs membres du conseil se sont réunis afin de choisir et valider les achats pour les futures décorations de Noël qui orneront les rues du village. Un achat en deux ans pourrait être envisagé.

- **Travaux :**

Mme PIOTELAT nous présente l'avancement du projet des WC publics place du château. Plusieurs devis ont été demandés parmi les artisans locaux. Le conseil valide les devis à hauteur de 18737€. Mme PIOTELAT se charge du suivi et de l'avancement des travaux.

Les travaux de rénovation du mur extérieur de la bibliothèque sont achevés grâce aux bénévoles. Encore un grand merci à eux.

- **Information et communication :**

Une convention pour mise à disposition du conseiller numérique est en cours de signature. Les jours d'interventions doivent être définis avant. Mme GROBOZ se charge du dossier.

- **Éclairage public :**

Mr ARRAGON et Mr GALLION ont rencontré le correspondant EP du SIEA, puis dans un deuxième temps un chargé de projet pôles réseaux et éclairage de la société ACERE mandatée par le SIEA. Ce chargé de projet va faire une étude sur le coût d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, fibre optique et éclairage public rue du docteur Descos entre le chemin des vignes et le chemin mulotier, projet cohérent avec les travaux d'aménagement du chemin piétonnier de la rue Descos. Nous devrions avoir le résultat de cette étude dans les semaines qui viennent.

- **Infos diverses :**

- Une manœuvre des pompiers a eu lieu à l'école fin juin. Elle a permis de tester de nouveaux équipements médicaux.
Nous remercions les pompiers pour leur intervention lors de l'incendie du 20 juin dernier.
Une visite de la sous-commission du SDIS relative à la prévention du risque d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public aura lieu le 26 juillet pour la salle des fêtes et la MAS des Montaines.
- Des travaux d'extension du réseau électrique va être engagée par le SIEA pour l'installation du GAEC des Landes. Le conseil municipal est d'accord pour ces travaux.
- Des cascadeurs de monsters-trucks ont demandé l'autorisation de présenter un spectacle sur le parking de la salle des fêtes le 06 juillet à 20h. L'accord est donné.
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels élaboré par Mme FLECHON et Mrs ARRAGON et DEMERS a été approuvé par le centre de gestion de l'Ain.
- Mr CHIVAL a participé à l'assemblée générale de PRF (Plaine Revermont Foot). Le recrutement de salarié pour la prochaine saison s'avère difficile.
La subvention demandée pour l'installation des filets pare-ballons n'est toujours pas arrivée. Mr CHIVAL se charge de relancer le dossier. Une convention sera signée entre le ministère de la justice et la municipalité pour l'utilisation des vestiaires du foot et une équipe des gardiens de prison de Bourg.
- Une journée d'arrachage de l'ambrosie était prévue mais heureusement il n'y a que très peu de plants sur la commune. Les référents Mrs CHIVAL et THOLAS ainsi que les agriculteurs suivent de près l'évolution de la

situation.

- Les panneaux photovoltaïques posés sur le toit du hangar de la Raza fonctionnent à 75%. La société France Solar doit intervenir pour les faire passer à 100%.
- Deux assistantes maternelles ont visité l'ancien PAS (Point d'Accueil Solidarité) en vue d'une installation en maison d'assistante maternelle. Elles doivent donner réponse dans les prochains jours.

- **Prochaines dates :**

- Fête de l'école le samedi 2/07 à partir de 10h
- Réunion adjoints le mercredi 13/07 à 15h
- Concours de pêche et repas organisés par la société de pêche le 14/07
- Conférence des Maires le lundi 18/07 à 18h
- Conseil municipal le 05/08 à 20h30
- Conseil municipal le 02/09 à 20h30